



Grenoble, le 26 janvier 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réouverture de la RN 85 Lundi 26 janvier 2015 à 18h

Commune de Notre-Dame de Mésage

Suite à l'éboulement du 03 janvier 2015 intervenu sur la commune de Notre Dame de Mésage, la RN 85 avait été interdite à toute circulation au droit de la zone de l'éboulement.

La DIR Méditerranée a fait réaliser par une entreprise spécialisée les travaux de purges et de mise en sécurité qui permettent de **remettre en circulation la RN 85 dans les deux sens dès le lundi 26 janvier 2015 à 18h00.**

Des restrictions de circulation au droit du chantier sont toutefois mises en œuvre pour poursuivre les travaux (finalisation des opérations de confortement et dégagement de la fosse de réception le long de la RN). Ainsi :

- La chaussée est légèrement rétrécie ;
- Une limitation de vitesse à 50Km/h est maintenue ;
- Le dépassement est interdit ;
- L'arrêt et le stationnement sont interdits.

Pour mener à bien l'achèvement des travaux, **la circulation pourra être gérée sous alternat par des feux tricolores pendant certaines phases de chantier.**

Les services de l'État vous remercient de votre compréhension pour la gêne occasionnée et recommandent la plus grande prudence aux abords du chantier.

Contact presse :

Préfecture de l'Isère – Service communication
04-76-60-48-05 ou communication@isere.pref.gouv.fr